

INSCRIPTION ACTIVITES 2020 - 2021 1 fiche par enfant

Nom et prénom _____ *Age : _____

Adresse : _____

Nom de la Mère : _____ Nom du Père : _____

Portable Mère : _____ Portable Père: _____

@ : _____ @ : _____

Personne à contacter en cas d'urgence et/ou autorisée à chercher votre enfant à la sortie :

_____ Portable : _____

_____ Portable : _____

En cas d'urgence :

- J'autorise le transport de mon enfant à l'hôpital le plus proche : OUI ___ NON ___
- J'autorise l'équipe médicale à intervenir et à prendre les décisions nécessaires : OUI ___ NON ___
- Je l'autorise à prendre des aliments qui lui soient éventuellement proposés OUI ___ NON ___
- Allergie _____ Indiquer le type d'allergie _____

Je coche le choix pour mon enfant:

TOUSSAINT Semaine du 19 AU 23 OCTOBRE 2020 _____

HIVER Semaine du 22 AU 26 FEVRIER 2021 _____

PRINTEMPS Semaine du 26 AU 30 AVRIL 2021 _____

Journée complète 9H - 16h 30 5 jours ___ 190€ 3 jours (lundi-mardi-mercredi) ___ 160€

Demie Journée 9H - 12H00 5 jours ___ 145€

Garderie 8H30 : Gratuit

Garderie Midi ou soir : 3€ / demie heure Payable chaque jour si ponctuelle.

2^{ème} enfant fraterie -15%

* Enfants de moins de 6 ans nous consulter

FORMALISATION DE L'INSCRIPTION : Déposer le dossier directement dans la boîte à lettres de l'école : Rue Raymond Martin 13480 Cabriès. Fiche d'inscription dûment remplie et signé et Conditions Générales signées, la copie de l'assurance scolaire 2020 2021 et un chèque de réservation de place (50% de la somme de la formule choisie) + 20€ frais de dossier. **ENVOYER UN MAIL DE CONFIRMATION** à thinklearnandplay@gmail.com. Le solde est à régler le premier jour des activités.

Ordre des chèques : ASSOCIATION MONTESSORI DU PAYS D'AIX

Date _____

Signature du responsable légal _____

Acceptation des Conditions Générales

Activités 2020- 2021

SECURITE DES ENFANTS

Les enfants devront être accompagnés jusqu'au portail à l'arrivée et les parents doivent s'assurer qu'ils aient bien été pris en charge par l'organisation des activités. Les seules personnes qui peuvent récupérer les enfants à la sortie, seront celles désignés sur la fiche d'inscription et la responsabilité de l'organisation cesse une fois l'enfant parti. En cas d'éventualité, une autorisation écrite signé par un des responsables de l'enfant, accompagné du document d'identité de la personne autorisée, sera exceptionnellement acceptée.

L'enfant ne pourra en aucun cas, quitter les installations où ont lieu les activités, sans un adulte.

Le responsable légal doit indiquer sur la fiche d'inscription par un OUI ou par un NON l'option concernant les aliments, les allergies, et les démarches médicales à suivre en cas de besoin.

COVID-19

Les mesures du Protocole Sanitaire remis par le Ministère de l'Education Nationale pour la rentrée 2020 – 2021 (Pièce jointe) seront mises en place dans leur intégralité. Veuillez consulter le document, notamment en ce qui concerne La Formation, l'Information et la Communication aux parents :

J'atteste avoir lu le Protocole qui m'a été remis en pièce jointe et être au courant des mesures.

Signature et Date :

TARIF ET MODALITES DE REMBOURSEMENT

Le tarif indiqué sur la fiche d'inscription comprend les activités proposées pendant les dates spécifiées ainsi que les matériels.

Tout cycle de prestation commencé est du entièrement. Réservation de place et frais d'inscription non remboursables.

Les absences et retards des participants ne peuvent être une cause de remboursement ni de report de prestation. Tout arrêt en cours d'activité ne sera pas remboursé.

En cas de force majeure, longue maladie ou de mutation professionnelle, le 60% sera restituée au prorata des activités restantes ou remplacés le cas échéant, par d'autres activités à une autre période de l'année. Chaque situation sera étudié cas par cas avec les justificatifs nécessaires.

CONSTITUTION DES GROUPES

Les groupes seront constitués en fonction du nombre d'enfants et du niveau de l'élève.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une / les activités et/ou de la/les remplacer, au cas ou le nombre d'élèves ne soit pas suffisant au déroulement des activités ou en cas d'impossibilité de présence d'un intervenant.

AUTRES

Tout participant sera demandé de tenir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de l'organisation, des intervenants et de ses collègues de stage. L'organisateur se réserve le droit d'exclure l'enfants des activités, sans que ceci comporte un remboursement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'endommagement des effets personnels des participants

ASSURANCES

Les enfants doivent être assurés en responsabilité civile ainsi qu'en activité extrascolaire. Une copie de l'assurance doit impérativement accompagner la fiche d'inscription.

Dater et signer

(avec mention lu et approuvé)